

Chargé de Maintien dans l'Emploi

Mutualisée Ville, Agglo et CCAS et constituée des pôles Pilotage RH, Développement RH, Gestion Administrative et Appui stratégique, elle conçoit et met en œuvre, grâce à ses 38 collaborateurs aux compétences et missions variées, la politique RH des trois collectivités.

Le service Prévention, Santé et Sécurité comprend 8 agents qui mettent en œuvre leurs compétences pour garantir à l'ensemble des agents des 3 collectivités des conditions de travail et de sécurité optimales.

Le Chargé de Maintien dans l'Emploi est attendu sur la maîtrise parfaite des règles administratives et statutaires de l'inaptitude, du maintien dans l'emploi et du handicap dans la fonction publique territoriale.

Le contexte :

L'usure professionnelle engendrée par l'exercice de certains métiers à forte pénibilité a généré des situations personnelles complexes pour les agents qui souffrent de mesures de restrictions médicales liées à des pathologies contractées en milieu professionnel.

Ces situations, en incluant les accidents de la vie, le vieillissement et les différentes restructurations, nécessitent un accompagnement renforcé afin de maintenir les agents en emploi.

Votre mission principale :

Gérer les situations individuelles nécessitant votre intervention au travers des dimensions administratives, techniques, organisationnelles et humaines. Dans ce cadre, vous mettez en place la politique « handicap » au sein de la collectivité.

Accompagner les agents en inaptitude ou en difficulté sur leur poste de travail

Assurer un suivi renforcé lors de l'intégration ou la réintégration des agents

Etudier les solutions de maintien dans l'emploi en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire

Sécuriser les procédures inhérentes aux reclassements, inaptitudes temporaires ou définitives et handicap.

Vous maîtrisez l'ensemble de la réglementation liée au handicap et à l'environnement juridique et statutaire de celui-ci en collectivité, notamment les dispositifs du FIPHFP.

Votre profil :

Issu d'une formation Bac+3 à Bac+5 dans le domaine de l'accompagnement en emploi, du droit public appliqué aux ressources humaines, vous maîtrisez les enjeux du maintien dans l'emploi au sein des collectivités.

Disposant de savoirs juridiques et statutaires très solides (notamment la loi sur l'égalité des chances de 2005), vous êtes la personne ressources des différents interlocuteurs des directions concernant les problématiques liées au reclassement et à la protection sociale des agents de la fonction publique.

Vous maîtrisez les techniques de gestion de projets et savez prioriser vos tâches en fonction des urgences. Idéalement, vous connaissez certains outils de psychologie liés à la médiation, aux bilans de compétences et à l'ergonomie.

A l'écoute et doté d'empathie, vous savez également prendre de la distance émotionnelle face aux situations afin de les traiter au mieux.

Vous savez également dialoguer, négocier et être ferme lorsque cela s'avère nécessaire.

Enfin, votre sens de l'adaptation, vos excellentes qualités relationnelles, votre dynamisme et votre force de proposition font de vous un agent capable de vous intégrer harmonieusement au sein de la direction.

Compétences spécifiques et/ou techniques :

- Maîtrise des outils numériques
- La connaissance du logiciel de gestion RH – CIRIL serait un plus
- Maîtrise des procédures de recrutement et de mobilité interne